

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
de COBONNE du 2 juillet 2018

Présents : MM. José LOTHE, Raymond FARNIER, Franck GENCEL, Mme Josiane GAUTHIER, MM. Fabrice MANGAULT, Mme Cécile MATHIEU, Thierry RAILLON.

Excusés : MM. Serge ALLAIN, Raphaël CUER, Dominique RENÉ

Secrétaire de séance : M. Thierry RAILLON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 50.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 12 juin 2018 ayant été envoyé à chacun des Conseillers pour qu'il en prenne connaissance, M. le Maire demande s'ils ont des observations à formuler. Aucune remarque ni observation n'étant formulées, M. le Maire soumet le procès-verbal à l'approbation du Conseil. Il est adopté à l'unanimité des présents.

1^{re} délibération : prix des repas de la cantine pour l'année 2018-2019.

M. le Maire informe le Conseil qu'il a été averti le vendredi 29 juin que, suite à une inspection et à une décision administrative, la cuisine qui fournissait les repas à la cantine de l'école n'a plus l'agrément pour livrer des repas à l'extérieur. Le SIVOS se réunira le mercredi 4 juillet pour informer des suites et réfléchir aux éventuelles solutions de remplacement.

Dans ces conditions, M. le Maire propose au Conseil de ne pas délibérer sur le prix des repas livrés à la cantine. Dès que cette question sera résolue, le Conseil avisera.

2^e délibération : travaux de voirie 2018.

M. le Maire informe le Conseil qu'il s'est rendu avec M. le Premier adjoint à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres mutualisé pour les travaux de voirie.

L'entreprise, la mieux-disante retenue, propose d'effectuer les travaux de voirie à Cobonne pour une somme se montant à : 12610 € HT Cette somme étant inférieure à celle estimée et votée lors du conseil de juin (13788 € HT) au cours duquel il avait été décidé de ne faire, sur le chemin de Baume Rousse, que le profilage, M. le Maire propose que la totalité des travaux de voirie prévus soit réalisée. À savoir :

- Reprofilage du Chemin de Baume Rousse et bicouche
- Chemin des Claux (enrobés manuels, couche d'accrochage et bicouche)
- Remise en état d'une portion de chemin de Peyrinier + emploi partiel

Délibération adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

- À l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, le Maire et les élus ont le plaisir d'inviter les Cobonnoises et Cobonnois à se retrouver à partir de 11 h 30 pour partager un apéritif qui sera servi au Village, dans le verger municipal.

- Le Maire a informé le Conseil du courrier envoyé à la DDT pour situer le nouveau forage des Bourbous par rapport au PLU de Gigors & Lozeron et la réponse du service.

- Des devis ont été demandés en vue d'isoler les combles des bâtiments mairie-école pour réduire les dépenses énergétiques. Le Conseil s'interroge sur la nécessité de vérifier l'état de la toiture avant de réaliser l'isolation. Il est décidé que la commission travaux-patrimoine se réunira pour prévoir l'ensemble des travaux et leur financement.

- Comme les années précédentes, Jazz au Village propose un concert le dimanche 15 juillet, à 21 h, au Jardin du donjon. Au programme de ce concert, Aurélien Joly et Romain Nassini dans un duo piano-trompette.
- Autre concert, le samedi 21 juillet, également au Jardin du donjon, où se produira le Trio Desafinado.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 30.

Le secrétaire de séance,
Thierry RAILLON

Le Maire
José LOTHE